

Présents : BESOMBES Yvon, ROBERT Marylène, BOUSQUET Sandrine, SEHET Franck, JORAM Tamara, HALEGOI Nadia, SOULA Laurie

Excusés :

Absents : CONDUCHÉ Christelle, CONDUCHÉ Prescillia, BALADINE Dominique, POUZENC Geneviève

Secrétaire de séance : SOULA Laurie

Ordre du jour :

- Délibération modification des attributions de compensation liés à la réévaluation du transfert de charges révision de réalisation de documents d'urbanisme.
- Délibération modification des attributions de compensation liés à la réévaluation du transfert de charges des accueils collectifs de mineurs.
- Délibération modification des attributions de compensation liés à la réévaluation du transfert de charges des Structures petite enfance et du Relais petite enfance.
- Délibération Adhésion commune de Tayrac au SMAEP du Viaur
- Délibération RPQS
- Délibération passage à la M57
- Délibération location gîte
- Délibération location salle

Questions diverses :

- Temps de travail et télétravail
- Autre

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 21/09/2023

→ 7 votes pour

Délibération modification des attributions de compensation liés à la réévaluation du transfert de charges révision de réalisation de documents d'urbanisme

→ 7 votes pour

Délibération modification des attributions de compensation liés à la réévaluation du transfert de charges des accueils collectifs de mineurs

Augmentation tarif (pour 2024, avec fréquentation 2023) : 6,10€/jour et par enfant.

Pour 2022 coût pour la commune : 114,56 €

→ 7 votes pour

Délibération modification des attributions de compensation liés à la réévaluation du transfert de charges des Structures petite enfance et du Relais petite enfance

Pour les structures collectives : 0,56 €par heure/enfant

Application du coût fixe par heure/enfant aux heures constatées en 2023

Pour le RPE : 157,66 € par assistante maternelle

Application du coût fixe par assistante maternelle suivant le nombre d'assistantes maternelles agréées en 2023

Pour 2022, coût pour la commune -> 583,76€ pour les relais petite enfance et assistante maternelle : 315,33 €

→ 7 votes pour

Délibération Adhésion commune de Tayrac au SMAEP du Viaur

Adhésion de la commune de Tayrac au SMAEP du Viaur

→ 7 votes pour

Délibération RPQS

Lecture rapport qualité de l'eau SMAEP du Viaur

→ 7 votes pour

Délibération passage à la M57

→ 7 votes pour

Délibération location gîte

Suite au départ du précédent locataire du gîte n°2, demande d'une location pour quelques mois.

Loyer 350 € /mois hors charge.

La mairie facturera l'électricité et l'eau tous les mois au locataire après relevé des compteurs.

Notifier dans le bail l'interdiction de l'utilisation du poêle à bois.

Les poêles à bois seront retirés des gîtes dans l'attente de mise aux normes.

→ 7 votes pour

Délibération location salle

Modification de la délibération concernant les dates de location pour les mariages : du jeudi au dimanche. Désormais ça sera remplacé par « forfait événement » avec une mise à disposition durant 3 jours.

→ 7 votes pour

Dans l'attente de l'évaluation de la consommation réelle en électricité de la salle des fêtes, il a été décidé :

- Association de la commune qui organise une manifestation gratuite pour les habitants de la commune. La location et frais de chauffage reste gratuite.
- Dans le cas de manifestations lucratives (repas, quine, soirée, etc.) organisées par les associations de St Just, la location reste gratuite mais la participation pour les frais de chauffage est maintenue. Elle est néanmoins ramenée à un forfait de 30€/jour.

→ 7 votes pour

Attente de finalisation de la mise en ligne de la réservation de la salle des fêtes via le site internet.

Questions diverses :

Temps de travail et télétravail

- Demande de diminution temporaire du temps de travail de l'employé communal, saisi du comité social et technique du centre de gestion, dans l'attente de leur retour (non renvoyé car quorum non atteint).

Mis en attente pour délibération au prochain CM.

- Concernant la secrétaire de mairie, est envisagé des temps de télétravail. Attente de l'avis du comité social et technique du centre de gestion.

Mis en attente pour délibération au prochain CM.

Autre

Subventions aux associations

Rédaction d'un formulaire de demande de subvention annuelle. Les associations demandant des subventions devront remplir ce dossier en mairie et le retourner avant fin janvier.

Servitudes

Plusieurs demandes d'achat de servitude.

Se renseigner sur les démarches, chiffrer le coût pour informer les personnes demandeuses.

Aménagement de la RD80

Réflexion autour de la dangerosité de la sortie des véhicules de la mairie/maison d'accueil sur la RD 80.

Les projets sont gérés par Aveyron Ingénierie. Rencontre avec interlocuteurs prochainement pour proposition d'aménagement.

Séance levée à 21h.